

# BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Niveau 5 - [Fiche RNCP n°38349](#)

## OBJECTIF GÉNÉRAL

Gérer un ou plusieurs chantiers de création ou d'entretien d'aménagements paysagers.

**Programmer et gérer les travaux** de création et d'entretien des aménagements paysagers sur un territoire donné, au sein d'un service de collectivité ou d'une société.

**Participer à l'élaboration des projets** depuis la conception et l'étude jusqu'à leur mise en œuvre.

L'activité du futur diplômé et le type d'organisation au sein de laquelle il l'exerce, **entreprise du paysage, collectivité territoriale, service public**, etc. donnent accès à une grande diversité d'emplois au sein de territoires urbains, péri-urbains, voire ruraux. Il s'exerce sur le terrain, sur des chantiers extérieurs en lien avec des équipes, des acteurs variés et des usagers. Cette activité demande une **grande capacité d'adaptation** pour répondre aux contingences des chantiers, aux besoins et attentes des acteurs et des commanditaires. Positionné comme **chef d'équipes ou chef de chantiers**, selon l'organisation qui l'emploie il est à même de gérer des équipes, conduire des chantiers. Il contribue à l'**élaboration d'un projet** d'aménagement paysager, à son chiffrage, à son organisation et à son suivi.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés
- Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager
- Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique
- Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers
- Assurer la gestion technico-économique de chantiers
- Elaborer un projet d'aménagement paysager

## FORMATION EN APPRENTISSAGE

 **LIEU** CFA Nantes Terre Atlantique  
*Site de Saint-Herblain*

 **DURÉE** 2 ans

## TARIFS & FINANCEMENT

- Coût de Formation pris en charge par l'OPCO de l'employeur

*Frais de restauration et d'internat à consulter sur Internet*

## RÉMUNÉRATION

Minimum légal - consultez notre site internet

*Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.*

## MOYENS & MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours en présentiel, Individualisation des Parcours, Travaux Pratiques, Visites...

## OBTENTION DU DIPLÔME

Épreuves pratiques, écrites ou orales  
8 épreuves dont 3 épreuves terminales  
*Impossibilité de valider par bloc de compétence*

## ET APRÈS ?

- Ingénieur du paysage *Bac +5*
- Architecte paysagiste *Bac +5*
- Licence Pro mention aménagement paysager : conception, gestion, entretien,
- Certificat de Spécialisation

## ADAPTATION DU PARCOURS

- **Formation accessible** aux personnes en situation de handicap reconnu ou non
- **Un référent est dédié** à l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- **Parcours individualisé possible** selon diplômes, expériences et validations antérieures, construit à partir des conclusions des actions conduites lors des phases de recrutement et de positionnement

# CONTENU DE LA FORMATION

- Français, Documentation, Langue vivante
- Techniques de communication
- Education socioculturelle, E. P. S.
- Biologie-Ecologie
- Sciences et techniques agronomiques
- Mathématiques
- Technologie de l'informatique et du multimédia
- Sciences et techniques des aménagements de l'espace / Aménagements paysagers
- Sciences économiques générales, sociales, et de gestion
- Productions végétales
- Histoire des jardins
- Sciences et Techniques des Equipements/ Agroéquipement
- Accompagnement au projet
- Élaboration d'un projet d'aménagement

*Mobilité internationale en deuxième année*



## CHIFFRES CLÉS



Taux de réussite aux examens 2025 • 78%

Taux de satisfaction des apprentis • 88%

Taux de poursuite d'études • à venir

Taux d'insertion pro. à 6 mois • à venir

*Consultez l'ensemble des taux sur notre site internet*

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**1400** heures sur 2 ans  
de formation en centre

**2/3** semaines par alternance  
chez le maître d'apprentissage

## DÉBOUCHÉS

- Responsable de chantier
- Responsable aménagements paysagers
- Conducteur de travaux
- Collaborateur du concepteur paysagiste

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 15 à 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs avec une RQTH
- Être titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau 4 (Bac)
- S'inscrire en ligne afin de recevoir les tests de recrutement et dates d'entretien de motivation
- Emettre vos vœux de poursuite d'études sur PARCOURSUP
- L'admission ne se fera qu'après la participation à l'une des journées de recrutement, et sous réserve de votre succès au baccalauréat

*L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.*

*Certification du Ministère de l'agriculture  
Arrêté de création du 13 février 2023.*

## PLUS D'INFORMATIONS



### CFA NANTES TERRE ATLANTIQUE

Centre de formation par apprentissage - Site Jules Rieffel  
5 rue de la Syonnière  
CS 60117 - 44817 SAINT-HERBLAIN  
[www.nantes-terre-atlantique.fr](http://www.nantes-terre-atlantique.fr)

Mise à jour : novembre 2025

## S'INSCRIRE - CONTACTS

- [nantes-terre-atlantique.fr](http://nantes-terre-atlantique.fr)
- [ypareo.julesrieffel.com](http://ypareo.julesrieffel.com)
- secrétariat du CFA au 02.40.94.86.08  
ou par mail à [cfa@nantes-terre-atlantique.fr](mailto:cfa@nantes-terre-atlantique.fr)

À partir de janvier 2026

*Début de formation : septembre 2026*

